



Trédition

Août 2012



Bulletin Municipal



Renseignements utiles

La mairie

Place Saint Christophe

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi :

de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

☎ : 02 97 67 11 33

📠 : 02 97 67 13 41

@ : mairie.tredion@wanadoo.fr



L'agence postale

Place Saint Christophe

Heures d'ouverture :

Du mardi au samedi :

de 9 h à 12 h

Levée du courrier :

à 15 h 30 en semaine et à 11 h 30 le samedi

☎ : 02 97 67 14 66



La médiathèque

Place Saint Christophe

Heures d'ouverture :

Lundi (1^{er}, 3^e et 5^e du mois)

De 14 h à 18 h

Du mardi au vendredi

De 14 h à 18 h

Samedi :

De 10 h à 12 h

Fermeture d'été du 14 au 31 août 2012

Pas de permanence de l'Association "Le Temps de Lire" le samedi matin pendant le mois de juillet.

Reprise des permanences le 18 août.

☎ : 02.97.67.18.52

@ : mediatheque-tredion@orange.fr



S o m m a i r e

Mot du Maire	3
Etat civil / Elections	4
Les Conseils municipaux	5 à 7
Urbanisme	8
Situation financière (les ratios)	9 - 10
Travaux 2011-2012	11 - 12
Informations communales	13 - 16

Associations trédionnaises

APEL	17
Le temps de Lire	18
Animons Trédion	18
Cercle St Martin	19 - 20
La Trédionnaise VTT	21
Les Cyclos	21
Le trail trédionnais	21
La Boule trédionnaise	22
Bad Coët	22
Section Basket	23
La danse	23
Chapelle St Nicolas	24
Amicale des retraités	24
Comité des fêtes	25

Associations cantonales

RIPAM	26
Point infos Elven	26
LAEP	26
ADMR	26
Enfance Jeunesse Elven	27
Elven Sports Loisirs	27
Couleurs de Bretagne	28
Dol Men Hir	28

Infos diverses

Transports scolaires	29
Les entreprises trédionnaises	29
Immatriculation	29
Vannes Agglo (Kiceo)	30
Armée de terre	31
Marine	31
Futurs parents	31
Soins infirmiers SMSA	32
MDA	32
Garage solidaire	32
Présence verte	33
Calendrier des fêtes	34

Impression :

Imprimerie DIAMEN France-Loctminé
Tél : 02 97 60 01 90

Crédits photo :

Ouest France (Joelle Demay),
associations, mairie



Chers amis,

J'ai vu au fil des ans le travail de mairie se compliquer. L'action communale est de plus en plus liée à la présence d'autres structures : Communauté d'agglomération, syndicats intercommunaux, associations intercommunales etc. Les élus communaux se trouvent projetés dans des processus de plus en plus complexes de décision et d'action.

La tâche des élus communaux est également compliquée par la prolifération de nouvelles lois et normes réglementaires. Il ne s'agit pas de les remettre toutes en cause, mais certaines sont souvent obscures et difficilement applicables, aboutissant par exemple à l'abandon du projet communal de réaménagement et de rénovation de la route devant le château.

Cette inflation législative et normative a aussi un coût car elle entraîne obligatoirement des dépenses supplémentaires en personnel communal ou en services extérieurs. L'état assistait auparavant les communes par l'intermédiaire des Directions Départementales de l'Équipement. Son désengagement se fait maintenant cruellement ressentir.

Dans un contexte économique très dégradé où la recherche d'économies est vitale, une des priorités du nouveau gouvernement serait de clarifier, de simplifier et par conséquent de diminuer les coûts de gestion des collectivités locales.

Plusieurs grands projets communaux ont été finalisés ces derniers mois. Le Plan Local d'Urbanisme, la construction de la nouvelle mairie, l'aménagement de la place Saint Christophe, la rénovation de la cité du clos du marché. Vous étiez régulièrement informés de l'avancement de ces dossiers depuis 2006. Il s'agit là de l'aboutissement de plusieurs années de travail.

D'autres dossiers progressent bien : voirie et espaces verts au lotissement des biches, rénovation et aménagement de la rue du calvaire, extension du réseau communal d'assainissement collectif.

Les derniers investissements réalisés améliorent encore l'image de qualité qui est désormais celle de notre commune. L'aménagement foncier communal, dont la pré-étude sera présentée au conseil municipal en septembre, sera une nouvelle étape, longue et difficile, dans la mise en valeur du territoire communal.

La réserve communale en terrains à bâtir ayant considérablement diminuée, le conseil municipal a décidé de créer une nouvelle réserve foncière, près du centre bourg, pérennisant ainsi le développement communal à plus long terme.

Une inauguration de mairie est un événement unique et exceptionnel dans la vie communale. Elle aura lieu le samedi 8 septembre. A cette occasion, la municipalité a décidé de favoriser le rassemblement du plus grand nombre de citoyens en organisant une journée conviviale et républicaine.

Je vous souhaite un excellent été.

Le Maire,
Jean Pierre RIVOAL





ETAT CIVIL

DU 1^{er} JUILLET 2011 AU 30 JUIN 2012



NAISSANCES

Luka DEWAME	06 juillet 2011
Maël SOUCHET	18 juillet 2011
Louane CHÉREL	24 juillet 2011
Norah ARNOULD	07 septembre 2011
Elouan GUYONVARCH	12 septembre 2011
Lola LE CALONNEC	20 septembre 2011
Ylan NOBLET	12 octobre 2011
Mawen HUBERT FORNER	26 novembre 2011
Salomé NIZAN	06 décembre 2011
Marie CHARPENTIER	14 décembre 2011
Malone CHARPENTIER	14 décembre 2011
Lise ADELIS	26 décembre 2011
Elisa GUILLAUMEUX	1 ^{er} janvier 2012
Lucas MICHEL	20 janvier 2012
Louenn PATRON LORRIC	08 février 2012
Hélia ARCHAMBAUD	10 février 2012
Marceau LE FEUVRE	23 mars 2012
Lylia LE HÉ	25 avril 2012
Titouan TEXIER	19 mai 2012
Gaël LE MARTELOT	22 mai 2012
Alana RAISIE ABBAS	30 mai 2012

MARIAGES



Philippe DELASTRE et Katiana LAURENT	10 septembre 2011
Alexandre NIZAN et Windy LE NOAN	22 octobre 2011
Nicolas GUILLAUME et Sandrine LE CHÊNE	26 mai 2012

DECES



Jean CHOQUET	1 ^{er} septembre 2011
Alain LE BRETON	17 mars 2012
Marie BILY veuve PÉDRONO	23 avril 2012
Jacques DAUBER	17 juin 2012

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

RESULTATS

1^{er} TOUR :
22 AVRIL 2012

ELECTEURS INSCRITS	848
NOMBRE DE VOTANTS	738
SUFFRAGES EXPRIMES	724
BLANCS ET NULS	14

CANDIDATS	NBRE DE VOIX	VOIX EN %
EVA JOLY	8	1.10
MARINE LE PEN	166	22.93
NICOLAS SARKOZY	180	24.86
JEAN-LUC MÉLENCHON	72	9.94
PHILIPPE POUTOU	7	0.97
NATHALIE ARTHAUD	1	0.14
JACQUES CHEMINADE	1	0.14
FRANCOIS BAYROU	64	8.84
NICOLAS DUPONT-AIGNAN	17	2.35
FRANCOIS HOLLANDE	208	28.73

RESULTATS

2^e TOUR :
6 MAI 2012

ELECTEURS INSCRITS	847
NOMBRE DE VOTANTS	730
SUFFRAGES EXPRIMES	684
BLANCS ET NULS	46

CANDIDATS	NBRE DE VOIX	VOIX EN %
FRANCOIS HOLLANDE	348	50.88
NICOLAS SARKOZY	336	49.12

ELECTIONS LEGISLATIVES

RESULTATS

1^{er} TOUR :
10 JUIN 2012

ELECTEURS INSCRITS	851
NOMBRE DE VOTANTS	528
SUFFRAGES EXPRIMES	519
BLANCS ET NULS	9

CANDIDATS	NBRE DE VOIX	VOIX EN %
MARIE OLLIVIER	6	1.16
CÉDRIC CADORET	4	0.77
JEAN-PIERRE LE ROCH	227	43.74
YVES BLEUNVEN	152	29.29
KÉLIG LAGREE	4	0.77
CHRISTIAN DANIEL	30	5.78
ANDRÉ LOCUSSOL	17	3.27
GISELE BURBAN	79	15.22

RESULTATS

2^e TOUR :
17 JUIN 2012

ELECTEURS INSCRITS	851
NOMBRE DE VOTANTS	541
SUFFRAGES EXPRIMES	525
BLANCS ET NULS	16

CANDIDATS	NBRE DE VOIX	VOIX EN %
JEAN-PIERRE LE ROCH	291	55.43
YVES BLEUNVEN	234	44.57



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2012****BUDGET PRIMITIF 2012 - COMMUNE**

Le budget primitif de la commune pour l'année 2012.

Section de fonctionnement :		Section d'investissement :	
Dépenses :	683 523.92 €	Dépenses :	775 596.93 €
Recettes :	683 523.92 €	Recettes :	775 596.93 €

TAUX IMPOSITION 2012

Maintien des taux d'imposition pour l'année 2012 sur les 3 taxes locales.

Taxe d'habitation :	12.45 %
Taxe foncière :	18.55 %
Taxe foncière non bâti :	53.10 %

SUBVENTIONS 2012

Nom de l'Association	Montant de la subvention
Anciens Combattants	100 €
FNACA	115 €
Temps de lire Bibliothèque	564 €
A.P.E.L.	800 €
Société de chasse	100 €
Comité des Fêtes	500 €
Animons TREDION	150 €
Le Trail Trédionnais	150 €
Cercle St Martin	
- Football	1900 € +300 €
- Basket	1000 €
- Danse	160 €
ADAPEI-les papillons blancs (Vannes)	61 €
Ligue contre le cancer-Comité Mhan (Vannes)	61 €
Donneurs de sang Elven et sa Région	60 €
Groupt Vulgarisation Agric.-GVA (Elven)	30 €
La Trédionnaise VTT	500 €
L'Amicale des Retraités	80 €
Resto du Cœur	100 €
Association Badminton Bad coet	160 €
Chapelle Saint Nicolas	200 €
ADMR Canton Elven	550 €
Secours catholique - Epicerie sociale	200 €
BTP Formation 56	90 €
Chambre des métiers 56	90 €
Chambre des métiers 22	45 €
MFR Questembert	90 €
Banque alimentaire	200 €
Chorale Armor Argoët	20 €
Elvinoise judo	90 €
Bagad Elven	50 €

Les cotisations pour l'année 2012 :

Nom de l'Association	Montant par habitant
Ass. Maires Mhan-Vannes (c/6281)	0,268 €
Accueil Emploi Services-Elven (c/6281)	2,20 €
Asso. intercommunale Enfance Jeunesse (c/65748)	1,40 €

Nom	Montant total
Relais Parents & Assistantes Maternelles (au c/6554)	2 294.54 €
Association Elven Sports Loisirs	2 796,50 €
Ecole publique René Descartes	862,50 €
Syndicat mixte Grand Bassin Oust	1670,98 €

Les demandes de subvention exceptionnelle pour l'année 2012 :

Canton ELVEN Commune St Nolf	
FOIRE ARTISANALE	Montant par habitant 0,13 €
Rando des mégalithes 01 juillet 2012	Montant 1000 €

PREVENTION DU RISQUE INCENDIE DE FORET

Depuis de nombreuses années, des réflexions sont conduites dans le département pour développer une approche préventive des incendies de forêts.

Le Dossier Départemental des Risques Majeurs DDRM et le Schéma Départemental d'Analyse et de couverture des Risques (SDACR) identifient certaines communes du département comme étant particulièrement exposées au risque incendies de forêt.

De par son taux de boisement et des essences forestières rencontrées, la commune de TREDION peut être considérée comme sensible à cette problématique.

Conformément aux dispositions de l'article L 321-1 du code forestier, la commune donne un avis favorable en vue d'engager cette procédure de classement.

INSTALLATION CLASSEE - ENQUETE PUBLIQUE MAUDET DAMIEN ST GUYOMARD

Avis favorable

M. le Maire expose à l'assemblée que M. MAUDET Damien de SAINT GUYOMARD au lieu-dit "Le Foso", a sollicité l'autorisation de Monsieur Le Préfet du Morbihan en vue d'exploiter à cette adresse un élevage de volailles de chair comportant après restructuration d'un poulailler de 1800m² utiles, un effectif de 45 000 animaux équivalents. Cet établissement relève de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement sous les rubriques 2111-1.

Une enquête publique prescrite par arrêté préfectoral en date du 07 Mars 2012 se déroule actuellement en mairie de ST GUYOMARD depuis le 02 Avril et jusqu'au 05 mai au matin inclus.

VOIRIE 2012

Entreprise SACER (VANNES) pour un montant de 19 162.95 € HT soit 22 918.89 € TTC.
Route du Boffo et la Noë des Doués





AVENANT 1 LOT 1 VOIRIE / EAUX PLUVIALES

Aménagement Place St Christophe - Rue Clos du marché - Rue Abbé Coëdelo

Entreprise STPM BP 410 56010 VANNES

Marché initial - montant : 204 300.00 € HT

Avenant n° 1 - montant : 13 623.50 € HT

Nouveau montant du marché : 217 923.50 € HT

Objet :

- Remplacement du béton désactivé par de l'enrobé rouge,
- Remplacement du Kaonat par de l'enrobé rouge,
- Fourniture et pose de poteaux de chêne stationnement derrière la mairie,
- Fourniture et pose de barrières jardinières supplémentaires,
- Réfection des enrobés autour de la supérette,

MISE EN VENTE MAIRIE

Mise en vente ancienne mairie 1 rue St Martin : 130 000 € net vendeur.

MISE EN VENTE TERRAIN IMPASSE DE BLENAN

Terrain Impasse de Blénan Ex parcelle A 572 biens sans maître :

Superficie : environ 1 320 m²

dont 520 m² constructible en zone UBa

dont environ 800m² en zone A

50 000 € net vendeur

RECOURS AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE Mme RIEN - AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE DESIGNATION D'UN AVOCAT

Maître Lahalle de la SCP Lahalle-Derviller & Associés de Rennes est désigné pour défendre la commune, dans le cadre de la requête présentée le 23 février 2012 au Tribunal Administratif de Rennes (n° 1200747-1) par Madame Thérèse RIEN à l'encontre de la délibération du Conseil Municipal de TREDION du 21 décembre 2011 portant approbation du PLU de la commune.

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2012

FONDS DE CONCOURS AMENAGEMENT CYCLABLES - VANNES AGGLO

Par délibérations du conseil communautaire des 19 février 2009, 18 février 2010 et 17 février 2011, Vannes agglomération s'est engagée à inciter financièrement, par voie de fonds de concours, les communes de vannes agglomération qui entreprennent des travaux nécessaires à la réalisation d'aménagements cyclables (pistes, stationnements,...).

Les modalités d'intervention financière sont les suivantes :
- Pour la réalisation d'itinéraires inscrits au schéma cyclable d'agglomération (POUR INFOS : aucune liaison pour la commune de TREDION n'est inscrite à ce jour au Schéma cyclable de l'agglomération) :

40 % du Montant HT des travaux subventionnables (au lieu de 30 %), plafonnés à

80 000 EUR HT du km pour les 'véloroutes', voies vertes et pistes cyclables bidirectionnelles de 3 m de largeur minimum

45 000 EUR HT du km pour les aménagements de sécurité du type glissières de sécurité et/ou garde-corps

1 500 EUR HT du m² pour les passerelles ou ouvrages de franchissement inférieur ou supérieur (dans la limite de 3 m de largeur)

40 % du montant HT des travaux subventionnables (au lieu de 30 %) pour les autres types d'aménagements (sécurisation de traversées routières par exemple...)

- pour la réalisation d'itinéraires communaux et de stationnements vélos :

10 % du Montant HT des travaux subventionnables (plafonds identiques aux précédents) ;

10 % du montant HT des travaux subventionnables pour les autres types d'aménagements (sécurisation de traversées routières par exemple...) ;

10 % du montant HT des travaux relatifs à la mise en place de stationnement vélos.

TARIFS CAMPING MUNICIPAL 2012

Monsieur Le Maire donne lecture des tarifs actuels du camping.

Il est proposé de modifier les tarifs pour la saison 2012 comme mentionné ci-dessous.

Enfant de - 7 ans :	1.00 €
Adultes :	2.00 €
Véhicules :	1.30 €
Emplacement :	1.50 €
Camping-car :	3.00 €
Tente ou caravane :	1.50 €
Tente ou caravane supplémentaire	1.00 €
Branchement électrique :	2.50 €
Garage mort :	2.50 €
Douche :	0.50 €
Vidange borne :	3.00 €
Plein Eau :	1.00 €

EXTENSION DU RESEAU ECLAIRAGE PUBLIQUE RD1 - SDEM

Lors du conseil municipal du 01 décembre 2011, il a été demandé au SDEM, de réaliser une étude et de demander





un devis sur une extension du réseau d'éclairage public le long de la RD 112 vers le complexe sportif stade Victor TUAL.

Le coût de l'opération :

Eclairage public :

Montant prévisionnel des travaux HT :	9 200.00 €
Montant prévisionnel des travaux TTC :	11 003.20 €
Montant plafonné HT de l'opération :	8 500.00 €
Participation du SDEM :	2 550.00 €
Participation Commune :	6 650.00 €

SUBVENTION - ECOLE SAINT MARTIN

Subvention de 50 € par élève dans le cadre de la classe de neige qui s'inscrit dans la mise en œuvre de l'un des projets pédagogiques de l'année scolaire 2012/2013.

SUBVENTION ECOLE RENE DESCARTES ELVEN

Participation financière pour les sorties scolaires à la journée ou pour les séjours de moins ou plus de 5 jours pour les élèves.

Sorties aux classes découvertes sortie à la journée :

8.30 € par élève

Sorties extérieures - 5 jours :

16.60 € par élève

Sorties extérieures +5 jours :

33.30 € par élève

SUBVENTION

Participation financière de 100 € à Mlle FONTAINE Margaux dans le cadre de sa sélection pour représenter la Bretagne aux Jeux Olympiques de Londres. (Du 07 au 14 Août 2012)

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2012

Instauration de la participation pour assainissement collectif (PAC)

Monsieur le Maire expose que la participation pour l'assainissement collectif (PAC) a été créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012 pour permettre le maintien du niveau actuel des recettes des services publics de collecte des eaux usées et pour satisfaire les besoins locaux d'extension des réseaux, notamment dans les zones de développement économique ou urbain.

Elle est destinée à remplacer la participation pour raccordement à l'égout (PRE), supprimée en tant que participation d'urbanisme liée au permis de construire à compter du 1^{er} juillet 2012.

A compter du 1^{er} juillet 2012, la participation pour raccordement à l'égout (PRE) est supprimée et remplacée par la participation pour assainissement collectif (PAC). Il précise les points suivants :

Elle est due par le propriétaire de l'immeuble raccordé. Toutefois, si celui-ci a été antérieurement redevable de la participation pour raccordement à l'égout, la participation pour assainissement collectif ne pourra pas être exigée.

A noter des dispositions transitoires qui prévoient :

- Pour les dossiers de permis ou de déclaration préalable déposés avant le 1^{er} juillet 2012, la PRE pourra être prescrite ;

- Pour les dossiers déposés à compter du 1^{er} juillet 2012, aucune PRE ne pourra plus être prescrite par l'autorisation ou l'arrêté mentionné à l'article L. 424-6 fixant les participations.

TARIFS de la PAC pour les constructions nouvelles au 1^{er} juillet 2012 : 1485 €

TARIFS de la PAC pour les constructions existantes au 1^{er} juillet 2012 : 660 €

MODE DE GESTION STATION D'EPURATION

Lancement d'une procédure de passation d'un marché public de prestations de services pour l'exploitation du service d'assainissement de la commune, ceci pour une durée de 4 ans, et sous la forme d'une procédure adaptée restreinte prévue par le Code des marchés Publics.

AVENANT 2

LOT 1 VOIRIE / EAUX PLUVIALES

Aménagement Place St Christophe - Rue Clos du marché - Rue Abbé Coedelo

Attributaire : entreprise STPM BP 410 56010 VANNES

Marché initial - montant : 204 300.00 € HT

Avenant n° 1 - montant : 13 623.50 € HT

Avenant n° 2 - montant : 10 534.30 € HT

Nouveau montant du marché : 228 457.80 € HT

Objet :

- Bornes amovibles, signalétique, muret, réseaux complémentaires, adaptation système arrosage...

Mise en vente terrain route de Lanvaux

Mandat de vente sans exclusivité pour les agences "Guy Hoquet d'Elven", "AJP IMMOBILIER de Plumelec" et "AVIS IMMOBILIER D'Elven" pour la vente des 2 terrains viabilisés hors lotissement situés route de Lanvaux au prix de 46 € le m² d'une contenance de 601 m² soit un montant net vendeur de 27 646 € et de 675 m² soit un montant net vendeur de 31 050 €.

Acquisition d'un logiciel cimetière

La société GESCIME, logiciel GESLAND :

la licence du logiciel cimetière, la cartographie et la numérisation, la formation pour un montant de 2032 € HT.



PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES D'OCTOBRE 2011 À JUIN 2012

NOMS - PRENOMS	ADRESSES	TYPES
LANDELLE Raphael & Florence	Lotissement des Biches	Maison individuelle
LUBERT/TERMOLLE Steven & Delphine	Les Bruyères - Bel Air	Maison individuelle
ORIGAL Jean-Luc & Véronique	Lotissement des Biches	Maison individuelle
LASCAUD Maël	Les Bruyères	Maison individuelle
BROUXEL/MAHOUS Stéphane & Géraldine	Le Pigeon Blanc	Extension d'habitation
LE CALONNEC Alain & Jacqueline	Le Lerman	Maison individuelle
MUZZOLIN Matthieu & Gaëlle	La Noé du Pradi	Maison individuelle
LUBERT/TERMOLLE Steven & Delphine	Les Bruyères - Bel Air	Garage
KANCEL Lucien & Fabienne	Lotissement des Biches	Maison individuelle
CUSTINE/BLOYER Yoann & Laëtitia	Lotissement des Biches	Maison individuelle
HUBERT Didier	Lotissement des Biches	Maison individuelle
PERDRIAU/BOURHIS Sébastien & Marion		Maison individuelle
EARL PORCINE	Lannion	Mise aux normes bien-être
LE CALONNEC Alain & Jacqueline	Le Rodouer-Le Lerman	Modifications d'ouvertures
COMMUNE DE TREDION	Lotissement des Biches	Modification des accès Lots 6 et 12
COMMUNE DE TREDION	La Grand'Mare	Jeu de boules : construction d'un préau
MAHE/KERVICHE Fabien & Johanna	La Noé du Pradi	Maison individuelle

DECLARATIONS PREALABLES ACCORDEES D'OCTOBRE 2011 À JUIN 2012

NOMS - PRENOMS	ADRESSES	TYPES
GOYER Nicolas	2 Rue des Maisons Guilloux	Panneaux Photovoltaïques
HERBERT Gilles	Le Rodouer	Abri de jardin
BEDARD Michel	12 Rue Clos du Marché	Isolation extérieure
GOURIN Stéphane & Christelle	Etang aux Biches	Terrasse
LE BRUN Alain	2 Clos du Marché	Isolation extérieure
NICOLIC René	Bel Air	Véranda
RIVIERE Stéphane	7 Rue de Lanvaux	Clôture - Bardage
PANEL Alain & Annie	Les Princes	Modification d'une ouverture
LE PELTIER Jean-Claude	Etang aux Biches	Division parcellaire
GUELAFF Jean-Pierre	Le Burnot	Clôture
NIZAN Alexandre	18 Impasse de Bléan	Modification d'ouvertures
SOARES Dominique	Lotissement des Biches	Abri de jardin
LE PETIT/QUENTIN	Lotissement des Biches	Clôture
POIRIER/BOBIC Fabrice & Stéphanie	11 Rue de Lanvaux	Clôture
LE FOL Régis	11 Rue Abbé Coédélo	Clôture
COMMUNE DE TREDION	Chapelle St Nicolas	Restauration du mur d'enceinte
CADORET André	La Grand'Mare	Clôture
BERNARD Kevin	Lotissement des Biches	Clôture
DELASTRE Philippe	Lotissement de Venise	Abri de Jardin
LE RONDEAU/MARIDET	3 Place du Commerce	Clôture
LE CALONNEC Jacques	La Lande de Gradenoche	Abattage d'arbres
BROUXEL Maurice	Lotissement des Biches	Clôture
GERARD Jean	42 Rue de la Libération	Modification balcon
LE CALONNEC Alain	Le Rodouer - Lerman	Clôture
GAUDIN Christophe	Lotissement des Biches	Clôture - Abri de jardin





Les ratios de niveau

Département : Morbihan

Instruction comptable : M14

Population avec double comptes : 1.057 habitants

Catégorie démographique de 500 à 1.999 habitants

Poste : 056002

N° INSEE : 254

Gestion : 2010

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique		
		Commune	Départ.	Région
FONCTIONNEMENT				
Total des produits de fonctionnement = A	664.066	618	784	741
dont : Produits de fonctionnement réels	664.066	618	771	725
.....dont : Impôts locaux	284.817	265	307	273
..... Fiscalité reversée des GFP	91.575	85	52	58
..... Autres impots et taxes	34.707	32	41	33
..... Dotation globale de fonctionnement	190.933	178	207	203
..... Autres dotations et participations	41.210	38	59	60
Total des charges de fonctionnement = B	438.461	408	586	563
dont : Charges de fonctionnement réelles	437.957	407	564	536
..... dont : Charges de personnel (montant net)	156.942	146	231	231
..... Achat et charges externes (montants nets)	120.971	113	178	159
..... Charges financières	12.894	12	28	29
..... Contingents	3.499	3	40	36
..... Subventions versées	73.666	69	43	38
Résultat comptable = A - B = R	225.605	210	197	178
Capacité d'autofinancement brute = CAF	226.108	210	207	188
INVESTISSEMENT				
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	661.366	615	432	406
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	220.000	205	163	153
..... Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	0	0	58	69
..... Autres dettes à moyen long terme	1.070	1	2	1
..... Subventions reçues	365.048	340	107	83
..... FCTVA	60.316	56	47	42
..... Autres fonds globalisés d'investissement	14.428	13	14	6
..... Amortissements	503	0	8	10
..... Provisions	0	0	0	0
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	829.879	772	491	430
dont : Dépenses d'équipement	798.663	743	396	331
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	30.185	28	68	73
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	970	1	4	1
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0
..... Charges à répartir	0	0	0	0
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	168.513	157	58	23
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	0	-0
Besoin de financement de la section d'investissement	168.513	157	59	23
Résultat d'ensemble	57.091	53	139	155
DETTE				
Encours total de la dette au 31 décembre	55.159	51	717	733
dont encours des dettes bancaires et assimilées	55.059	51	697	725
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1)	33.541	31	95	101
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	317.666	296	228	193

(1)refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné

Nombre de communes traitée(s) pour le Département : 126 soit 100% de la catégorie démographique du département

Nombre de communes traitée(s) pour la Région : 611 soit 100% de la catégorie démographique de la région

Nombre de communes traitée(s) pour la France entière : 6738 soit 100% de la strate de la France entière



Les ratios de struture

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique		
		Commune	Départ.	Région
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT				
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	252.146	235	232	213
Résultat comptable = A - B = R	225.605	210	197	178
Produits de fonctionnement réels	664.066	618	771	725
Charges de fonctionnement réelles	437.957	407	564	536
Capacité d'autofinancement brute = CAF	226.108	210	207	188
Produits de cessions d'immobilisations	0	0	10	12
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées(1)	195.923	182	139	115

	La catégorie démographique		
	Commune	Départ.	Région
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF			
Impôts locaux	42,89	39,79	37,71
Dotations et participations reçues	34,96	34,44	36,23
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	28,75	26,83	28,02
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF			
dont: Achats et charges externes (montant net)	27,62	31,54	29,66
..... Charges de personnel (montant net)	35,83	40,90	43,01
..... Charges financières	2,94	5,02	5,34
..... Contingents	0,80	7,16	6,74
..... Subventions versées	16,82	7,64	7,01
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT			
Autofinancement net(1)	24,53	35,09	34,90
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	0,00	14,69	20,86
Subventions reçues	45,71	26,98	25,07
FCTVA	7,55	11,91	12,79
AUTRES RATIOS			
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31décembre / CAF	0,24	3,37	3,85
Annuités des dettes bancaires et assimilées(1) / EBF	0,13	0,41	0,47

(1)refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné

Nombre de communes traitée(s) pour le Département : 126 soit 100% de la catégorie démographique du département

Nombre de communes traitée(s) pour la Région : 611 soit 100% de la catégorie démographique de la région

Nombre de communes traitée(s) pour la France entière : 6738 soit 100% de la strate de la France entière





Aménagement rue de Lanvaux

LOT	ENTREPRISES	COUT HT
LOT 1 TERRASSEMENT / VOIRIE	STPM VANNES	201 528,32 €
LOT 2 EAUX PLUVIALES	EGC OUEST QUESTEMBERT	50 184,62 €
LOT 3	DUVAL PAYSAGE QUESTEMBERT	14 003,00 €
Réseau électrique		34 300,00 €
Eclairage public	ALLEZ ERQUY	35 814,91 €
Réseau téléphone		33 200,00 €
		369 030,85 €
Maitrise d'œuvre	GEO BRETAGNE SUD VANNES	8 000,00 €
SPS	BUREAU VERITAS VANNES	875,00 €
		377 030,85 €
Divers		3 649,40 €
	Cout HT	380 680,25 €
SUBVENTIONS		Montant
<u>CONSEIL GENERAL</u>		
TSD		
30% de 278240,34 €		83 472,10 €
<u>REGION</u>		
ECO FAUR		
30% de 278240,34 €		83 472,10 €
<u>VANNES AGGLO</u>		
Fonds de concours voie verte		
10% de 75252,22 €		7 525,22 €
	Montant à percevoir	174 469,42 €
	AUTOFINANCEMENT COMMUNE	206 210,83 €
		Soit 54,17% du coût de l'opération



Station d'épuration



	ENTREPRISES	Coût HT
Maitrise d'œuvre	CABINET BOURGEOIS (VANNES)	62 050,00 €
SPS	BUREAU VERITAS (VANNES)	1 875,00 €
Contrôle technique	APAVE (VANNES)	2 800,00 €
Etudes géotechniques	ABROTEC OUEST	3 190,00 €
Lever topo	GEO BRETAGNE SUD (Vannes)	550,00 €
Travaux	SAUR (Auray)	791 141,00 €
Etude de destination des boues de STEP	SAUR VALBE (VANNES)	5 275,00 €
Branchement EDF		813,35 €
SDEM		1 765,20 €
	Coût HT	869 459,55 €
SUBVENTIONS		Montant
Conseil régional		48 700,00 €
Conseil général		260 837,00 €
Agence de l'eau		309 181,25 €
	Montant à percevoir	618 718,25 €
	AUTOFINANCEMENT COMMUNE	250 741,30 €
		Soit 28,83% du coût de l'opération



Aménagement rue Clos Marché, place St Christophe, Rue Abbé Coëdelo

	ENTREPRISES	COUT HT
LOT 1 TERRASSEMENT / VOIRIE	STPM (VANNES)	228 457,80 €
LOT 2 EAUX PLUVIALES	EGC OUEST (QUESTEMBERT)	48 207,50 €
LOT 3 AMENAGEMENT PAYSAGES	MORICE (THEIX)	14 458,00 €
Réseau électricité	STURNO (AVRANCHES)	37 549,84 €
Eclairage public		58 035,00 €
Réseau France télécom		30 614,00 €
		417 322,14 €
Maitrise d'œuvre	GEO BRETAGNE SUD (VANNES)	8 000,00 €
SPS	APAVE (VANNES)	832,00 €
	Coût HT	426 154,14 €
SUBVENTIONS		
CONSEIL GENERAL		
TSD		
30% de 291 123,30€	Montant à percevoir	87 337,00 €
	AUTOFINANCEMENT COMMUNE	338 817,14 €
		Soit 79,51% du coût de l'opération





RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Prochaine date : Mardi 23 octobre
S'inscrire obligatoirement auprès du Service Déchets de Vannes Agglo au 02 97 68 33 81

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, garçons et filles âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la Mairie (soit eux-mêmes ou leur représentant légal) dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire, munis du livret de famille des parents et de leur carte nationale d'identité.

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITE

Rappel : les délais d'obtention peuvent varier de 4 à 6 semaines. Nous vous conseillons de ne pas faire vos demandes trop tardivement car vous risqueriez de ne pas avoir vos papiers pour votre départ.

Attention, un voyage d'agrément n'est pas considéré comme urgent et ne bénéficiera pas de traitement spécial.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Pour toute nouvelle inscription sur la liste électorale de la commune, vous devez fournir les justificatifs suivants : une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (carte d'identité recto-verso, passeport, permis de conduire accompagné d'un justificatif de nationalité), un justificatif de domicile (factures EDF, gaz, téléphone fixe). Les inscriptions sont closes au 31 décembre de l'année en cours.

CAMPAGNE DE DERATISATION

La campagne de dératisation aura lieu en septembre 2012.
S'inscrire en Mairie. Gratuit.

PLAN CANICULE

Recensement en mairie des personnes âgées et handicapées isolées

Dans le cadre du plan « action canicule », la commune a ouvert, à titre préventif, un registre, pour les personnes âgées et personnes handicapées isolées à leur domicile. Ceux et celles qui souhaitent y être inscrits sont invités à se faire connaître à l'accueil en mairie. L'inscription sur ce registre permettra une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du « plan d'alerte et d'urgence » par le Préfet.

Nous rappelons quelques consignes à respecter en cas de forte chaleur :

- éviter que la chaleur pénètre dans les logements, en laissant les volets fermés, et installer la personne dans la pièce la plus fraîche
- lutter contre l'élévation de température corporelle en s'habillant légèrement
- favoriser l'alimentation froide riche en eau et boire régulièrement

Surtout éviter les sorties aux heures les plus chaudes, entre 11 h et 17 h.

RAPPEL : LE BRUIT

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h / 14 h - 19 h

Les samedis : 9 h - 12 h / 15 h - 19 h

Les dimanches et jours fériés : 10 h - 12 h

CIMETIÈRE COMMUNAL

Suite à des plaintes en Mairie concernant des actes d'incivilité et de vols dans le cimetière communal, nous vous rappelons de respecter les lieux et les objets ou fleurs déposés sur les tombes.

DIVAGATION DES CHIENS ET DES CHATS

Suite à de nombreuses plaintes reçues en mairie concernant la divagation de chiens de jour et de nuit dans les différents quartiers de la commune, il est demandé aux propriétaires d'empêcher l'errance de leurs animaux par tout moyen en leur possession. A défaut, les services de la mairie prendront les mesures nécessaires et les dépenses ainsi générées seront à la charge du propriétaire ou du gardien.

RAPPEL : DÉTENTION DE CHIENS DANGEREUX

La loi du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux, prévoit un dispositif visant à responsabiliser les détenteurs de chiens représentant potentiellement un danger. Le Maire se trouve au centre de ce dispositif ainsi que les professionnels de la gent canine.

Pour tout renseignement contactez le 02.97.67.11.33 aux heures d'ouverture de la mairie.



Une nouvelle croix à l'embranchement de la route du LETY

L'ancienne croix s'était détériorée au fil des ans. Quatre bénévoles ont fabriqué et mis en place cette nouvelle croix : Michel LE CHENE a coordonné les différentes opérations et s'est occupé personnellement du transport. Jacques THOMAZIC et Pierre GAUTIER ont fabriqué la nouvelle croix. L'entreprise GAUTIER de Sérent a fourni le bois gratuitement. Stéphane GOURIN a procédé à la mise en place. La municipalité félicite très chaleureusement ces quatre personnes pour cette excellente réalisation.

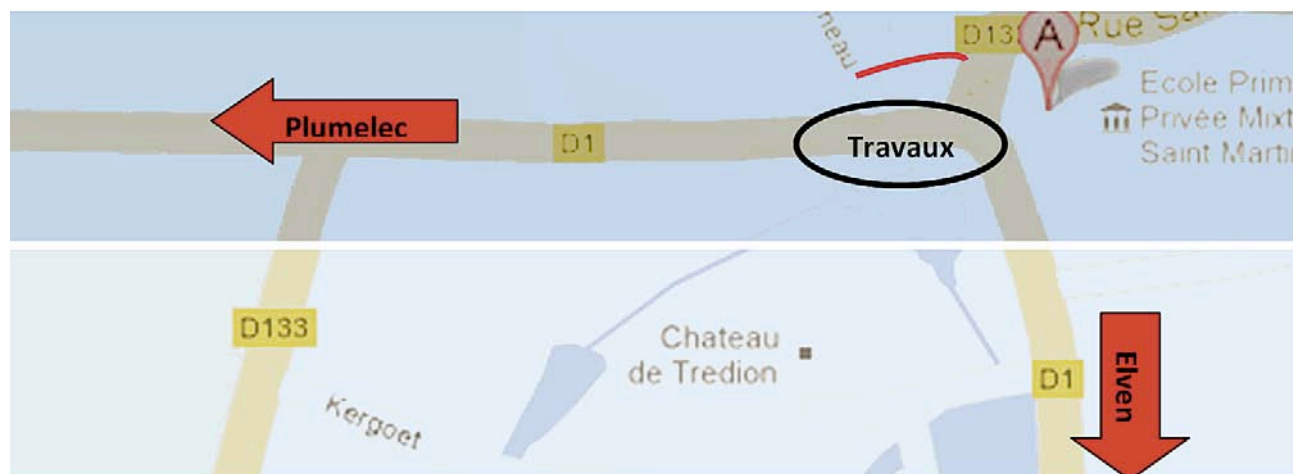


Travaux : RD1, confortement du mur de l'étang de Trédion

Objet de l'opération

L'opération consiste à réaliser des travaux de confortement du mur de l'étang de Trédion, supportant la RD1. Les travaux prévoient la mise en oeuvre d'un rideau de palplanche le long de l'étang, afin de stopper les fuites d'eau de l'étang, entraînant un départ des fines du remblai routier et provoquant des éboulements localisés de la chaussée. Les travaux s'inscrivent dans le cadre du plan routier départemental, qui consiste à créer mais aussi sauvegarder le patrimoine routier départemental, et plus particulièrement dans le cadre de l'entretien du patrimoine ouvrage d'art.

— : Déviation pour véhicules légers



Durée et coût des travaux

La durée totale des travaux sera de l'ordre de 5 mois, et ceux-ci ont débuté à compter du 25 juin 2012

L'estimation globale de l'opération est de l'ordre de 311 000 € T.T.C.

Les travaux comprennent :

- les installations de chantier
- la création d'une voie locale de contournement du chantier (piste de chantier le long de la RD1)
- la démolition de chaussée, terrassement, et comblement des vides dans la structure de chaussée
- le battage d'un rideau de palplanches le long de l'étang
- la réfection de la structure de chaussée
- le rejointoiement du mur en maçonnerie

Déviations

Les travaux nécessiteront la mise en place d'une déviation pour les poids lourds.

La circulation des véhicules légers sera autorisée par une voie locale de contournement du chantier.

Un alternat par feu sera mis en place.

L'accès au chantier se fera par la RD1.

Le conseil général attire l'attention de l'ensemble des usagers :

Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers, dans le but d'améliorer les conditions de circulation.





Fête de la musique

Cette année, la fête de la musique s'est déroulée, comme les années passées, dans la salle multi-activités, le 16 juin 2012.

Trois groupes ont participé à cette fête ;

- la chorale de Trédion "Les Tamalous" qui a chanté, a capella, sur des musiques d'hier, des chants de marins et de la variété.
- Les Moussaillons de Lanvaux, association trédonnaise, a régalé l'auditoire avec ses chants de marins.
- Le groupe de musique bretonne "Er Lann Eur" a fait danser près de 200 personnes, venues des quatre coins du Morbihan : Vannes, la presqu'île de Rhuys, Meucon, Grand-champ, etc...

L'ambiance était des plus festives et les danseurs ne manquaient pas une seule danse !



Les Moussaillons de Lanvaux



Les Tamalous



Er Lann Eur



Les danseurs

Médiathèque municipale

Exposition Image Nolféenne

Du 6 au 27 janvier, s'est tenue à la Médiathèque de Trédion une exposition photos présentée cette année sur le thème de la couleur, par le collectif photo "Image Nolféenne". Le bleu, le vert, le rouge, le jaune et le noir se déclinaient sur différents clichés : une moitié de kiwi, une abeille sur une fleur, une porte bleue, un buste etc...

Chaque année, l'Image Nolféenne détermine un thème sur lequel les photographes travaillent. Ils exposent généralement une trentaine de photos.

C'est la troisième fois qu'Image Nolféenne demande à exposer à Trédion : une première fois dans le cadre du reportage effectué sur Arts Capella, une deuxième fois sur la nature et les quatre saisons et dernièrement, sur le thème de la couleur. C'est toujours avec plaisir que nous accueillons les expos d'Image Nolféenne, réalisées avec passion et avec une qualité qui nous fait regretter d'être d'aussi piètres photographes.



Exposition de sculptures

Du 26 mai au 22 juin, s'est tenue à la médiathèque une exposition présentée par Yvan PIERRE, sculpteur sur bois flotté.

Yvan PIERRE est un artiste local, puisqu'il est elvinois et autodidacte en la matière puisqu'il a commencé à sculpter il y a 3 ans.

Ses réalisations sont sculptées sur de vieux pieux de bouchot récupérés sur les plages, à marée basse; ce qui a valu le titre de son exposition, "les pénestines à marée basse".

C'est la deuxième fois qu'Yvan PIERRE expose à Trédion puisque sa première exposition s'était déroulée dans le cadre d'Arts Capella, l'année dernière, sur le site de la Chapelle St-Nicolas d'Aguéneac.



Catéchèse

Les inscriptions en première année de catéchèse familiale, pour préparer la première communion auront lieu Samedi 22 septembre de 11 h à 12 h à la salle paroissiale de Trédion (derrière l'église).

Renseignements au 06.75.36.95.75

L'Ecole Saint Martin



L'Ecole Saint Martin est un établissement d'enseignement privé catholique en contrat d'association avec l'Etat.

Le nombre d'inscriptions est une nouvelle fois en

constante hausse et l'école comptera ainsi 4 classes à la journée à compter de la rentrée 2012 avec plus de 90 enfants.

Située au cœur du village, l'école Saint Martin est une école de proximité et de qualité offrant tous les services attendus par les familles :

- des enseignants diplômés de l'Education Nationale,
- du personnel d'encadrement adapté,
- des associations de parents ouvertes à tous et au service des projets de l'école (OGE, APEL et AEP),
- des relations privilégiées avec la paroisse,
- un partenariat avec les associations locales (Médiathèque...),
- un coût de scolarité fixé à 13,50 euros par enfant et par mois et dégressif à partir du deuxième enfant de la même famille,
- un service de cantine au prix de 35 euros le carnet de 10 tickets ou de 3,80 euros le repas à l'unité,

- un service de garderie à partir de 7 h 30 le matin et jusqu'à 19 h 00 le soir au tarif de 0,80 euros le quart d'heure,
- un service de ramassage scolaire régulier dans les quartiers pour conduire les enfants à l'école le matin et à leur domicile le soir.

Les valeurs prônées par l'équipe éducative sont des valeurs de respect, d'accueil, d'écoute, de partage et d'accompagnement pour que chaque enfant confié ait la possibilité de grandir dans des bonnes conditions avec des bases solides pour l'entrée au Collège.

Le projet de l'année scolaire 2011/2012 a été une initiation aux arts du cirque en collaboration avec la compagnie "loisirs temps libre" de la Roche Bernard. Ce projet a conduit les enfants à jouer devant environ 500 personnes le 23 juin dernier en première partie et à assister à un spectacle des frères Ritz en seconde partie. Un moment inoubliable pour les enfants !

Pour de plus amples informations sur l'école, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.ecolesaintmartintredion.com.

C'est avec un grand plaisir que la nouvelle directrice, Madame Sandra Jouannic, vous accueillera pour les inscriptions.

N'hésitez pas à nous contacter au 02.97.67.14.52 !

Nous restons joignables tout l'été par mail à : eco56.stma.tredion@eco.ecbretagne.org

L'Equipe éducative Saint Martin





APEL Ecole Saint Martin



Cher Parents, Chers Trédionnais,
L'année scolaire 2011/2012 est terminée et il est temps pour nous de faire le point sur cette année.

L'équipe APEL a recruté deux nouveaux parents dans son bureau cette année, portant le nombre de membres du bureau à 8.

Le bureau qui est composé d'une véritable équipe dynamique est présidé par Franck SOUCHET.

L'année passée a été riche et a demandé beaucoup aux bénévoles.

Le traditionnel vide grenier n'a donc volontairement pas été programmé cette année, pour vraiment consacrer tout le temps de préparation nécessaire au thème phare de l'année "le Cirque".



Ce projet, monté par l'équipe enseignante, a été pour les enfants un moment fort tout au long des temps d'entraînement, de préparation, et de spectacle.

L'association loisirs temps libre a initié les enfants, sur le temps scolaire au cirque afin de les préparer au spectacle du 23 juin 2012.

Le cirque professionnel RITZ a accueilli les enfants pour une représentation unique, qui a eu lieu sous chapiteau, au stade.

Chaque enfant a pu voir le montage du chapiteau, la préparation de la piste ainsi que les animaux, et ce, une petite semaine avant le spectacle.

Cela a laissé un joli souvenir de l'envers du décor à nos jeunes artistes.

Le chapiteau était complet, les enfants et parents ravis de leur soirée.

Des grillades, frites, et galettes saucisses ont permis de bien clôturer la soirée.

Cette soirée a remplacé la traditionnelle kermesse qui se déroule chaque année à l'école.

Le spectacle s'est très bien déroulé. C'est dû à l'engage-

ment et à la motivation de l'équipe pédagogique, la fougue des parents bénévoles, la participation de partenaires et la force de l'équipe APEL.

Ce projet a certes coûté de l'argent, mais cet investissement devrait être équilibré par les recettes des entrées de la soirée, et grâce à la participation de nos partenaires, "sponsor".



L'année 2012/2013 marquera un changement de direction de l'école St Martin, nous remercions sincèrement Marie MONNERAYE pour son implication permanente à nos côtés, pour ses encouragements et le temps qu'elle nous a donné et qui n'a pas été compté. Nous lui souhaitons une très bonne rentrée dans son nouvel établissement, elle restera toujours la bienvenue à TREDION.

Les différents projets étant en cours de gestation, de réflexion, ils seront dévoilés au cours de l'année scolaire, nous laissant le temps de les préparer.

Enfin, l'équipe de l'APEL en profite pour remercier Monsieur le Maire, les employés communaux, les nombreux bénévoles, l'équipe pédagogique, et bien entendu vous parents, sans qui ce projet, et ces manifestations n'auraient pu aboutir.

Bonnes vacances à tous, et merci de votre confiance.

L'équipe APEL



L'association Le Temps de Lire

Notre association fonctionne en parallèle avec la médiathèque.

Des journées à thème sont organisées deux fois par mois, les mardis après-midi. En fin d'année, une exposition est prévue sur ces travaux ateliers.

Divers jeux de société réunissent les membres de l'association tous les vendredis après-midi suivis d'un "goûter-lecture" pour les enfants de Trédion.

Nous assurons toujours les permanences des samedis matin de 10h00 à 12h00.

A ce titre, nous souhaiterions vivement que de nouveaux bénévoles viennent nous rejoindre pour assurer ces permanences.



Travaux de tricot pour le Téléthon 2011



L'heure du conte du vendredi après-midi

Animons Trédion

Association loi 1901 créée cette année, a organisé un vide-grenier le 3 Juin avec le soutien de la Mairie et l'aide efficace du Cercle St Martin.

Cette première manifestation a été un franc succès avec la présence de 27 exposants (intérieur et extérieur) et de nombreux visiteurs.

L'association est en réflexion pour les futures manifestations à organiser et pour cela, toutes les idées et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues!

Pour nous contacter : animonstredion@orange.fr



L'association "Animons Trédion"





Cercle Saint Martin section football Saison 2011/2012



La vie du club

Les effectifs du club sont en diminution. Nous comptabilisons 82 licenciés toutes catégories confondues au lieu de 100 l'année précédente.

Nous avons toujours notre école de football avec 18 joueurs en football animation et 7 jeunes dans le groupement.

Un beau succès lors du tournoi de football du 1er mai. La nouvelle formule (début des rencontres à 10h30) a fait l'unanimité au sein des équipes présentes ainsi que parmi les spectateurs et organisateurs. 22 équipes se sont inscrites, avec l'assurance de jouer au moins 8 matches. Un tournoi qui s'est déroulé dans une bonne ambiance et dans la bonne humeur.

Le repas dansant du mois de février a obtenu un succès moins important en nombre de plateau servi que l'année précédente, mais la soirée fut malgré tout une réussite. Reconduite de notre association avec le groupement des jeunes de Lanvaux dans les catégories U13, U15, U17.

En raison d'un effectif restreint dans chacun des clubs, création d'une entente avec Plaudren et Plumelec dans les catégories U11 et U9

Les championnats

Beaucoup de déception pour l'équipe A. Après notre descente de D2, nous espérions jouer les premiers rôles. L'équipe termine 7^e de son groupe avec beaucoup de regrets.

L'équipe B. La meilleure saison depuis 10 ans. Troisième de son groupe, perdant la seconde place lors de la dernière journée. L'esprit d'équipe est une des raisons de ces bons résultats.

L'équipe des vétérans évolue toujours dans un championnat où il n'y a pas de classement officiel. Malgré des résultats plus qu'honorables, l'équipe n'a pas terminé son championnat, dû à un effectif trop restreint (blessures, absences)

Nos équipes de jeunes en football animation

Les débutants et pré-débutants (U7 - U8) ont participé aux différents plateaux le samedi après-midi. Cette année comme l'année précédente des déplacements importants, Arradon, Plescop, Ploeren, mais toujours le même plaisir pour les enfants de se dépenser sur un terrain. La saison se termine par le rassemblement à Plouay pour la journée nationale des débutants.

Le championnat des U11 se déroule en deux phases. Une seule équipe cette année était inscrite dans le championnat, avec des résultats honorables.

Nos différentes équipes





Les événements

Plusieurs événements durant la saison nous rappellent qu'une section football existe dans la commune de Trédion :

- Fête campagnarde le 1^{er} dimanche du mois d'août
- Soirée avec repas dansant organisé par la section football au mois de Février.
- Concours de belote
- Tournoi de football ayant lieu le 1^{er} mai de chaque année.

L'avenir

Ce sont d'abord nos jeunes qui, par le biais de l'école de football du mercredi après-midi, réunissent les débutants, les U11 et les U13.

Ce sont nos jeunes qui représentent le club de Trédion à travers le groupement des jeunes de Lanvaux.

Ce sont les équipes des adultes qui représentent et défendent les couleurs du CSM Trédion.

Ce sont toutes ces personnes anonymes qui consacrent un peu de leur temps au bon fonctionnement du club.

Ce sont ces commerçants, ces artisans qui participent de près ou de loin aux différentes manifestations sur une saison de football.

C'est tout simplement la volonté de chacun de vouloir se réunir autour d'une association pour que celle-ci puisse se pérenniser dans le temps.

Annonces

Recherchons bénévoles pour encadrer les différentes équipes du club.

Parents, vous voulez que vos enfants pratiquent un sport, le Cercle Saint Martin section football est prêt à vous accueillir. Inscrivez-les dès maintenant

Numéros des correspondants

Les équipes jeunes :

Arnaud Houadec	02 97 67 17 29
Gervais Quénet	06 63 12 53 52

Les équipes seniors :

Jérôme Jacob	06 22 73 09 54
Frédéric Guillaume	02 97 67 18 33

Composition du nouveau bureau

Président :

CHEREL Christian	06 76 88 19 65 ou 06 76 60 66 11
------------------	-------------------------------------

Président adjoint (resp. animation)	VILA Nicolas
-------------------------------------	--------------

Président adjoint (resp. foot)	NACOUËLE David
--------------------------------	----------------

Trésorier	RIVOAL Yann
-----------	-------------

Trésorier adjoint	EMERAUD Stéphane
-------------------	------------------

Secrétaire	GUILLAUME Frédéric
------------	--------------------

Le mot du président

C'est le dernier bulletin que j'écris. Je passe la main et je ne veux retenir que des choses positives durant le temps passé à la tête du CSM Trédion section football.

Je voudrais remercier toutes les personnes qui travaillent pour le club : "bénévoles, délégués, dirigeants, encadrants, parents accompagnant les enfants le samedi"

Remerciement à tous les joueurs du club pour leur fidélité et bienvenue aux nouveaux licenciés.

Un remerciement au fournisseur des lots pour le tournoi de football et également aux différents sponsors qui participent chaque année à l'élaboration du calendrier.

Un remerciement plus particulier aux responsables et accompagnateurs des jeunes "Arnaud et tous les parents" pour toutes les heures passées à gérer et à s'occuper d'eux, à Jean-François, Bernard et Jacky pour les vétérans, à Christophe et Stéphane pour l'équipe B et enfin à Jérôme, entraîneur du club et qui renouvelle son contrat avec le club.

Merci à tous et bonne chance au nouveau président.





La Trédionnaise VTT

La nouvelle équipe de la Trédionnaise VTT a réalisé une édition 2011 pleine de réussite avec plus de 1700 participants et tout s'est déroulé avec un temps magnifique. Pour l'édition 2012, les premiers nettoyages ont été réalisés en juin et se poursuivront tous les samedis de septembre (rendez-vous à 8 h 30 au stade). Nous remercions à l'avance tous les bénévoles qui nous épaulent tout au long de la préparation ainsi que les propriétaires et sponsors qui nous permettent de mettre en place cet événement. Nous vous donnons rendez-vous comme chaque année le 1^{er} dimanche d'octobre. Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au 02 97 67 18 41.

Merci encore.

Ludovic LE FEUVRE

Plus de 1 700 participants !



Les cyclos



Sortie du dimanche 1^{er} juillet 2012

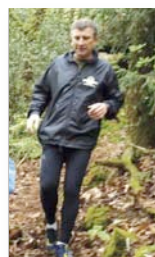
L'équipe cyclo n'est pas constituée en association. Nous sommes un groupe de copains de tout âge qui se donne rendez-vous le dimanche matin sur la place du Commerce.

Départ : 9 h en hiver et 8 h 15 en été.

Trail Trédionnais

Une nouvelle section a vu le jour sous l'égide du Cercle St Martin de Trédion, il s'agit du Trail Trédionnais. Le 20 mai 2012 plusieurs coureurs s'étaient donnés rendez-vous pour découvrir le circuit qui leur sera proposé pour la 1^{ère} édition officielle qui se tiendra courant mai 2013.

Toutes les personnes intéressées par cette section seront les bienvenues et peuvent contacter les membres du bureau.



Bureau

Président : Thierry Tobie 02.97.67.14.43

Secrétaire : Christophe Noblet 02.97.67.11.43

Trésorière : Virginie Choquet



La Boule Trédionnaise

Cette saison La Boule Trédionnaise a modifié ses jeux. En effet, pour être aux normes de la Région ces derniers ont été raccourcis. De 20 m ils sont passés à 18 m.

La construction d'un auvent est en cours de réalisation. Il abritera les bénévoles lors des concours de boules. A noter que ces travaux sont réalisés par les membres du bureau.

L'association vous accueille tous les lundis, jeudis et samedis après-midi au boulodrome du stade Victor Tual.

Comme tous les ans nous organisons des concours de Boules Bretonnes.

Calendrier des concours 2012:

12/05: concours régional en doublettes

24/06: concours régional en triplettes

21/07: concours régional en doublettes

18/08: concours régional en triplettes

22/09: concours régional en triplettes



Bad Coët



Le Club de badminton de Trédion BAD COËT vous accueille, pour une pratique conviviale en loisir ou une pratique plus sportive en championnat NC et en inter-clubs.

Hommes et femmes de tous âges, vous êtes les bienvenus. Venez découvrir les plaisirs et la dynamique du badminton.

Pour les adultes les entraînements ont lieu en semaine : le lundi de 18 h 30 à 20 h 30 et le jeudi de 18 h 30 à 20 h 30.

Pour tout renseignement contactez

Yoann BAZIN au 06.50.42.15.53.

ou Nathalie CADORET au 06.64.16.28.16



!! Spécial Eté !!

Nous proposons cette année à toute personne voulant s'essayer au badminton de venir jouer pendant le mois de juillet et le mois d'août, sans inscription, afin de découvrir cette pratique sportive conviviale et intéressante !

Pour tout public.





Basket

La voix du basket

Une année calme en émotion, les seniors ont fait une bonne saison et les cadettes, de leur côté, ont dû déclarer forfait par manque d'effectif.

L'année 2012/2013 sera, je l'espère, pleine d'émotion car nous espérons aller loin en coupe et peut-être jouer la montée avec une grande équipe, grâce à l'appui de nos cadettes qui deviennent grandes.

Début des entraînements des seniors le 4 septembre à 20 h 00 et des débutantes le 12 septembre et....oui peut-être que la relève est là !

Un grand merci à Eléna pour son soutien auprès des débutantes.

Pas de changement pour le bureau :

Président : Roland Vaillant

Secrétaire : Christelle Loquet

Trésorière : Maryse Le Breton

Question finance, en mai la caisse était positive. Le repas a été un grand succès autant au niveau de la qualité du repas que de l'ambiance.

Nous vous donnons rendez-vous fin mars 2013 pour une nouvelle journée de basket.

Merci à la municipalité pour son soutien et un grand merci à la population de Trédion pour son soutien également.

Le basket à Trédion ne fait pas de bruit mais il est bel et bien présent.

Merci à tous et vive le basket ! Le Président

Danse

"L'association "Cercle Saint Martin" informe que sa Section Danse de Trédion sera désormais sous l'association JC K*Lity ART. Les Cours de Danse pour enfants-ados-adultes reprendront à partir du 13 septembre 2012 à la Salle Multi-Activités de Trédion sous la direction pédagogique de Rachel Le Breton, Animatrice Danse et Zumba (animatrice certifiée). Les disciplines proposées seront les suivantes : Jazz-Rythmique -Zumba - Baby-Danse - Moderne Africaine - Hip-hop aux jours et horaires suivants :

Jedi: (à partir du 13 septembre)

- 18 h - 19 h Jazz/Rythmique enfants (7-11 ans)
- 19 h - 20 h: Jazz/Rythmique ados-adultes
- 20 h - 21 h: Moderne Africaine ados-adultes

Samedi: (à partir du 15 septembre)

- 10 h - 11 h : Baby-Danse (enfants 4-6 ans)
- 11 h - 12 h : Zumba (Danse Latine & Fitness) enfants (7-11 ans)
- 12 h - 13 h : Zumba ados-adultes
- 13 h - 14 h : Hip-hop enfants (7-11 ans)
- 14 h - 15 h : Hip-hop ados-adultes

Le tarif des cours est en fonction du nombre d'élèves inscrits par cours de danse :

- à partir de 10 élèves : 39 € le trimestre
- de 8 à 9 élèves : 46 € le trimestre
- de 6 à 7 élèves : 56 € le trimestre

Les cours de Zumba sont illimités (à partir d'un mois d'inscription, l'élève peut prendre des cours de Zumba dans les autres communes au même tarif)

Le règlement des cours de danse se fait à l'année, (en trois versements) un cours d'essai est possible.

Une cotisation annuelle de 10 € est demandée ainsi qu'une photo et un certificat médical.

L'inscription se fait auprès du Professeur en début de séance ou par tel ou mail à l'adresse suivante:

Contact : JC K*Lity ART

Myriam - tél. 07.86.14.06.61

mail : jc.klity-art@hotmail.fr

site : www.jc-klity-art.com



La chapelle Saint Nicolas d'Aguénéac

Le traditionnel Pardon de St Nicolas s'est déroulé le samedi 30 juillet 2011 sous le soleil.

Après la messe célébrée par le Père Jean Colléaux, les convives ont pu se régaler avec les tripes ou les saucisses trédionnaises.

Les bénéfices ont servi à financer des bancs neufs, et grâce à la municipalité, le mur d'enceinte sera achevé.

Réservez votre date pour le prochain Pardon qui aura lieu le 28 juillet 2012 !

Marie-Noëlle Le Ny



Amicale des Retraités

Bonjour des 91 adhérents

Le 21 janvier 2012 s'est tenue l'Assemblée Générale du Club pour retracer l'année 2011 et élire un nouveau Conseil d'Administration, suivie d'un repas et de la galette des Rois.

Le 31 janvier : réunion du C.A. pour élire un nouveau bureau.

Du 08 au 14 Avril nous avons fait un voyage en Ardèche ; 22 adhérents étaient présents.

Le 11 Avril : Retrouvailles cantonales des Clubs à Tréffléan. (Plus de 400 personnes au repas dont 33 de Trédion).

Le 16 juin "Les Tamalous chantent" étaient présents à la fête de la musique.

Le 16 juin Fête du Club avec un déjeuner animé ouvert à tous.

Le 22 juin Concours de Boules Cantonal à Sulniac.

Le 14 juillet "Les Tamalous chantent" étaient à Kerlanvaux.

Prévision de sortie d'une journée en octobre et d'un repas en novembre.

Toute l'année : randonnées pédestres le lundi et mercredi, jeux de cartes le jeudi suivi d'une initiation à la danse bretonne de 17 h 30 à 19 h 00 (réservée aux adhérents).

Jeux de boules, le lundi, jeudi, et samedi.

Cinéma à Questembert une fois par mois (sauf juillet et août).

Répétition de chants le lundi et chants à la demande dans les maisons de Retraite.

Malheureusement au fil des années notre club perd des adhérents, aussi, si vous êtes retraités venez nous rejoindre vous trouverez dans notre Amicale de la convivialité, du plaisir, et de la bonne humeur.

Le Bureau 2012 de l'Amicale des Retraités (Absentes : Madeleine et Monique)





Comité des fêtes

Les fêtes de la Pentecôte

Deux chars au défilé des quartiers !

C'est sous un soleil radieux que le défilé des quartiers de la Pentecôte s'est rassemblé à l'étang des Biches, dimanche, pour se diriger vers le bourg puis arriver au stade. La participation était minime, avec seulement deux chars, mais la bonne humeur était au rendez-vous.



Deux cents cyclistes pour les courses de la Pentecôte

Le comité des fêtes peut être content, les traditionnelles courses cyclistes du lundi de Pentecôte ont connu une très belle affluence, du côté des participants et des spectateurs.

L'épreuve "cadet" de 50 km réunissait 77 coureurs. Elle s'est terminée au sprint par la victoire de Nicolas Primas (AC Lanester) devant Josselin Riou (Sablé Sarthe cyclisme) et Johan Mazé (VS scaerois). L'Elvinois Alex Morice (Véloce vannetais) a terminé quatrième.

La course des Pass cyclistes, des 3^e catégorie et des juniors, comptait 127 participants. Le premier à franchir la ligne est l'Elvinois Benjamin Demay (Véloce vannetais). Junior, il devançait le 3^e catégorie Ronan Lelièvre (VS rieuxois) de quelques mètres. Viennent, ensuite Cyrille Guillemet (SC Maneguen) devant le junior Guillaume Le Gros (VC pontivyen). Le premier Pass cycliste est Julien Jeffredo (OC Locminé).

Les Miss : De gauche à droite :

Fanny Marchand, Margaux Fontaine et Eléna Ody



Téléthon 2011

Les habitants ont apprécié les animations du Téléthon. Le Téléthon du samedi 3 décembre s'est déroulé place Saint-Christophe mais aussi à l'abri dans la salle multi-activités. Les Trédionnais ont participé aux différentes animations concoctées par le comité des fêtes. Les moments incontournables comme le lâcher de ballons des enfants, la promenade en camion-pompier et les démonstrations des danseuses ont été appréciés.



Sept bénévoles à l'honneur pour leur fidélité au Téléthon

Le comité des fêtes a fait le bilan de la vingt-cinquième édition du Téléthon trédionnais.

"2 150 € nets récoltés, c'est une amélioration par rapport à l'année 2010", annonce Jean Gérard, le président. "Le résultat final national a été de 94 091 902 € collectés. Pour le Morbihan : 1 200 107 € soit 475 195 € pour les animations sur le terrain et 794 912 € pour le 3637 et les dons internet. Ce résultat est le fruit d'une formidable mobilisation. Encore une fois, Un grand merci pour votre implication".

Malgré une météo déplorable, qui avait contraint le public et les organisateurs à se retrancher dans la salle multi-activités, le bilan est plutôt satisfaisant. Le public a particulièrement apprécié les démonstrations des groupes de danse ainsi que le repas du midi. Les organisateurs regrettent toutefois le peu d'enfants à participer à la manifestation, malgré le lâcher de ballons et la promenade avec le véhicule des pompiers, organisés le matin.

Pour les vingt-cinq ans du Téléthon, André Cadoret, Jean Le Tolguennec, André Caillaud, Claude Laurent, Jacky Thomazic, Roger Braud et Jacky Lotodé ont été récompensés par un diplôme, pour leurs onze années de fidélité au sein de l'organisation.



RIPAM

Accueil des enfants et des assistantes maternelles à la médiathèque.

Une à deux fois par trimestre, les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent à leur domicile, ont l'occasion de venir découvrir l'environnement du livre à la médiathèque. Elles sont reçues par une bénévole de la médiathèque et une animatrice du RIPAM (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels).

C'est l'occasion de se retrouver ensemble dans un lieu convivial au milieu des livres. Les histoires sont racontées par les adultes à l'attention de chaque enfant puis tout le groupe se retrouve pour écouter une ou deux histoires en commun. Ce temps d'accueil à la médiathèque est un moment privilégié de plaisir partagé entre l'enfant et l'adulte, ainsi qu'un temps de découverte.

Point infos Elven

Horaires d'ouverture du Point Information d'Elven

Avril-Mai-Juin-Septembre : Ouvert du mardi au samedi de 14 h 00 à 17 h 30

Juillet et Août : Ouvert du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30



LAEP

Le LAEP du Pays d'Elven (Lieu d'Accueil Parents Enfants) a organisé une fête de fin d'année à St Nolf le jeudi 28 juin. Pour cette occasion, petits et grands ont pu assister et participer à un spectacle de marionnettes de la Compagnie Le poisson d'avril. Ils se sont ensuite retrouvés autour d'un verre et ont terminé leur matinée par un pique-nique.

Le LAEP a pour but d'optimiser le bien-être et l'épanouissement du jeune enfant (0/6 ans) et de ses parents dans leur vie quotidienne. C'est un lieu gratuit, sans inscription, dans l'anonymat et la confidentialité, ouvert à toutes les familles vivant sur le canton d'Elven.

Le LAEP ferme ses portes durant les vacances scolaires. Karine et Eliane vous accueilleront de nouveau à partir du jeudi 13 septembre 2012 au multi-accueil de St Nolf.

Pour tous renseignements : 02.97.53.04.31 ou <http://laep-pays-elevn.blogspot.com>

Planning Trédion 2012-2013

04 octobre 2012

24 novembre 2012

17 janvier 2013

11 avril 2013

06 juin 2013



ADMR



L'ADMR du Pays de l'Argoët vous propose de nombreux services à domicile : Téléassistance FILIEN, Ménage-Repassage, Aide aux personnes âgées, handicapées ou malades, Aide aux familles, Garde d'enfants... à Trédion, Saint-Nolf, Elven, Monterblanc, Meucon et Saint-Avé.

Par ailleurs, l'association ADMR du Pays de l'Argoët est en recherche de bénévoles. N'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous contacter.

Offrez un sourire, une heure de votre temps, de la compagnie, votre écoute...

Responsable FILIEN : Jean-Claude RAULO, Responsable secteur Trédion : Michel MAYET

Contact : ADMR Pays de l'Argoët - 5 Rue de la Grotte - 56250 SAINT-NOLFF,

Tél : 02.97.45.41.87, Mail : argoet@admr56.com





Association intercommunale enfance jeunesse du Pays d'Elven

L'association intercommunale est portée par les communes d'Elven, Monterblanc, Saint Nolff, Sulniac et Trédion.

L'association Intercommunale a un PROJET EDUCATIF TERRITORIAL INTERCOMMUNAL dont ses objectifs sont de :

- mettre au centre du projet l'enfant et le territoire
- c'est un projet politique entourant l'enfant jusqu'à sa construction vers l'âge adulte.
- concerne tous les acteurs du territoire

Pour y parvenir, l'association organise des actions permettant de :

- Favoriser l'accès aux loisirs éducatifs
- Développer l'apprentissage de la citoyenneté
- Développer le sens de l'autonomie
- Atténuer les disparités territoriales

L'association intercommunale travaille avec les structures enfance (Accueil de Loisirs) et jeunesse (Maison des Jeunes) des communes adhérentes.

Pour l'année 2012, l'association a plusieurs projets qui se déclinent selon l'âge du public.

Pour le public enfance (les 3-11 ans), la commission souhaite travailler autour de :

- l'approche à la culture sous toute ses formes (cinéma, théâtre, concert à l'Echonova,...)
- la découverte des animations scientifiques (autant pour les 3-6 ans que pour les 7-10 ans)
- la rencontre entre enfants des différentes communes qui se décline sous forme d'animation et de rencontres sportives (chasse à l'œuf, initiation golf, visite de Branféré,...).
- un projet conjoint, avec le cinéma Iris de Questembert, autour du cinéma où l'objectif est de rendre les enfants acteurs en leur apportant la connaissance cinématographique et en leur faisant manipuler du matériel vidéo.

Pour le public jeune (les 11-17 ans), la commission souhaite :

- Pérenniser les actions développées depuis plusieurs années (rencontre intercommunale, tournoi de foot pour les ados, les camps d'été, journées aventure, jeu de piste, chasse au trésor,...)
- Développer la communication en prenant appui sur la Radio Plum F.M ou une autre radio locale

Cette année, en partenariat avec Elven Sports Loisirs, nous mettons en place une navette entre Trédion (place de la mairie) et Elven (salle des sports) afin de faciliter l'accès aux animations par les trédionnais âgés entre 11 et 17 ans. Pour le mois d'Août : MERCREDI 29 AOUT à 10h30 à Saint Nolff.

Spectacle proposé à la Petite Scène de Saint Nolff "La princesse Para Chutttt..."

<http://www.lacabaneaspectacles.fr/ficheprincesseparachuut.htm>

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter l'association au 06 69 70 56 56 (Anne-Sophie Ayrault) ou sur asso.interco.pays.elven@gmail.com



Accueil de loisirs d'Elven/Trédion

La signature d'une convention de partenariat entre l'association Elven Sports Loisirs et la commune de Trédion. Le jeudi 9 février 2012, une convention de partenariat a été signée entre la commune de Trédion et l'association Elven Sports Loisirs.

L'association s'engage notamment à accueillir les enfants habitant la commune de Trédion et à transmettre toutes les informations des actions menées par l'accueil de loisirs. La signature de cette convention est la suite logique d'un partenariat établi depuis plusieurs années.

L'accueil de loisirs des mercredis

Les mercredis ont été marqués par l'organisation de plusieurs sorties, dont certaines en intercommunalité. Voici quelques exemples :

- le 8 février : une sortie intercommunale (en partenariat avec Vannes agglo) pour les 7-11 ans au Palais des Arts de Vannes - un ciné-gouter avec 12 courts-métrages en présence des réalisateurs.
- Le 28 mars : pour les 9-11 ans, un spectacle à St Nolff organisé en intercommunalité et dans le cadre du festival des Coquecigres.
- Le 16 mai : pour les 7-11 ans un concert de hip hop avec les "frères casquette" à l'Echonova de St Avé (sortie intercommunale, en partenariat avec Vannes agglo).
- Le 13 juin : pour les 3-6 ans, une sortie à la pleine de jeux de Fun Xtrem à Vannes

Les vacances de février

Ce sont 129 enfants différents qui ont fréquenté l'accueil de loisirs pendant ces vacances.

Ceux-ci ont pu profiter de nombreuses activités proposées par les animateurs et de sorties de plein air (sorties dans les bois et sorties au parc de Branféré). Ces vacances ont aussi été l'occasion pour les enfants de participer à des ateliers d'expériences et de magie.

Les vacances de Pâques

Les cloches sont aussi passées au centre pour déposer de nombreux œufs en chocolat pour les enfants. La récolte passée, les enfants ont pu s'initier à la fabrication de chocolats en présence de Christophe Bardoul, chocolatier.

Les vacances d'été

L'accueil de loisirs a fonctionné du lundi 9 juillet au vendredi 31 août sans interruptions.

Informations pratiques

L'accueil de loisirs d'Elven fonctionne tous les mercredis et durant les vacances scolaires de 8 h 30 à 17 h 30

dans une partie des locaux de l'école publique C. Des cartes. Une garderie est proposée de 7 h 30 à 8 h 30 le matin et de 17 h 30 à 18 h 30 le soir, dans les mêmes locaux.

L'accueil de loisirs du mercredi

L'accueil de loisirs du mercredi redémarre à la rentrée à partir du mercredi 5 septembre 2012. La fiche d'inscription mensuelle est disponible au bureau d'Elven Sports Loisirs ou sur notre site internet :

<http://elvensportsloisirs.jimdo.com/>
Pour tout renseignement complémentaire, contacter Elven Sports Loisirs au 02.56.63.53.96. ou bien Emilie Gazeau au 06.65.49.45.32.



Couleurs de Bretagne

Le samedi 30 juin, s'est déroulée sur la commune de Trédion, la manifestation "Couleurs de Bretagne" qui a accueilli 61 peintres, à partir de 4 ans. Après un café de l'amitié offert, les peintres se sont dispersés sur les différents sites proposés : le château, l'église, la chapelle St-Nicolas et les trois sites mégalithiques : la loge aux loups, Coëby 1 (sur la route de COEBY) et Coëby 2 sur les terres de Jean-Pierre VEDRINE.

Malgré quelques averses, le temps était relativement clément. A 16 h, les peintres sont revenus encadrer leurs œuvres à la salle multi-activités. Le jury a délibéré et choisi les œuvres primées parmi les différentes catégories de peintres. Les œuvres des enfants ont remporté un vif succès. Le jury a eu quelques difficultés pour départager les œuvres des peintres "confirmés". Après l'énoncé des nominés, un pot de l'amitié a été offert, lançant ainsi la manifestation Dol Men Hir avec une prise de parole du Pré-

sident du Comité Départemental du Tourisme, de Jean-Pierre RIVOAL, Maire de Trédion et de Monique DANION, Maire de la Vraie-Croix. Une conférence menée par l'Archéologue Philippe GOUZIN a terminé cette journée.



Dol Men Hir



Le 1^{er} juillet 2012 s'est déroulée la manifestation Dol Men Hir. Elle avait pour but de faire découvrir les différents sites mégalithiques de Trédion : La Loge aux Loups, et les deux sites de COEBY.

La matinée a débuté avec les différentes randonnées proposées : une randonnée familiale de 5 km, une de 12 km, une V.T.T. et une équestre. Le soleil brillait et les randonneurs ont pu apprécier la balade à travers les bois. Le midi, des barnums étaient montés pour accueillir les 450 personnes qui étaient venues apprécier le repas préparé par Bernard RAMBAUD, ancien chef étoilé du Pressoir et le dessert préparé par Alain CHARTIER.

Sur les trois sites étaient proposées diverses animations : de la harpe, de la musique végétale, des jeux en bois, de la magie, des lancers de menhirs, des percussions. Les enfants ont apprécié le site de fouille sur lequel ils ont "joué" à l'archéologue, avec les commentaires de Philippe GOUZIN. Rémy COCHEN, conteur, a captivé l'attention de son auditoire par la magie de ses contes.

Chaque personne trouvait à satisfaire son plaisir d'apprendre, d'écouter et de reprendre en cœur les chansons avec l'accordéoniste.

La journée s'est terminée par des grillades.

Cette manifestation avait pour but de faire découvrir tous les "trésors" présents sur le territoire et que les Trédionnais ne connaissent forcément pas. Ce fut une parfaite réussite d'avoir attiré autant de personnes autour de cette manifestation.

Remerciements

Je remercie vivement tous les bénévoles qui ont apporté leur soutien à la bonne réalisation de cette manifestation. Sans eux, elle n'aurait pu être ce qu'elle a été, c'est-à-dire une superbe réussite: merci encore.

Michèle Larose





Transports Scolaires



La permanence de rentrée a lieu le lundi 27 août de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h à la mairie d'Elven.
Renseignements :
Infobus au 02 97 01 22 23.



Les permanences auront lieu du mercredi 22 au vendredi 24 août de 14 h à 17 h et du lundi 27 au mercredi 29 août de 09 h 00 à 12 h 00 au siège de St-Jean Communauté, 27 rue de Rennes à St Jean-Brévelay.
ATTENTION : pas d'inscription lors de ces permanences.
Renseignements au 02 97 60 43 42.



Votre magasin PROXI vous propose de l'épicerie, des produits frais, de la charcuterie (+ pièces de viande sur commande), des produits d'entretien, la presse, la carterie, des glaces et un dépôt de pain.
Heures d'ouverture : Dimanche et lundi : 9 h à 12 h 15
Du mardi au samedi : 9 h à 12 h 30 et 16 h à 19 h 15

Nouvelles entreprises



Est l'unique interlocuteur des entreprises en matière de téléphonie mobile, fixe et d'Internet.

Vous souhaitez réaliser des économies ? Je réalise pour vous une analyse complète de vos besoins réels et vous élabore la meilleure offre tarifaire du moment.

Je vous propose de bénéficier d'un réel accompagnement et d'une qualité de service optimale.

Une question, un renseignement, n'hésitez pas à me contacter : 06 07 15 34 99 ou marieroch@gmail.com
- <http://mlcommunication.e-monsite.com>



SIMPLEMENT FEMININ

Nathalie Cadoret

Conseillère-vendeuse à domicile
6 années d'expérience en boutique spécialisée
Chez vous, en réunion ou en individuel
Du 85B au 110G
Site internet : www.lingeriefinefeminine.com
Tél : 06.64.16.28.16

Immatriculation

Depuis le 3 janvier 2012, les titulaires de véhicules immatriculés dans le système d'immatriculation des véhicules peuvent désormais effectuer un changement d'adresse en ligne.

Avec aujourd'hui plus de 26 millions de véhicules immatriculés depuis sa mise en place en 2009, le système d'immatriculation des véhicules (SIV) a simplifié la procédure d'immatriculation des véhicules en France en permettant aux usagers de faire immatriculer son véhicule dans l'un des 20 000 garages habilités ou auprès des préfectures.

Par ailleurs, des services en ligne ont été associés au SIV :

- suivi en ligne de la production et de l'acheminement du titre ;

- demande de certificat de situation administrative de véhicule (certificat de non gage)

- possibilité de renseigner en ligne des formulaires CERFA les plus utilisés ;

- pré-demande de certificat d'immatriculation suite à la cession d'un véhicule (véhicule d'occasion) ;

- possibilité de pré-remplir les formulaires de déclaration de perte et de demande de renouvellement de certificat d'immatriculation.

Accroître l'offre de service et poursuivre la simplification des démarches

Le 3 janvier 2012, un nouveau service Internet a été lancé. Les titulaires de véhicules déjà immatriculés dans le SIV (au format AA -111 - AA) peuvent désormais, au sein de la démarche "déclaration de changement de coordonnées" présente sur le portail/

mon.service-public.fr, effectuer un changement d'adresse sur leur "carte grise".

Grâce à ce nouveau télé-service, l'utilisateur ayant effectué la demande recevra à domicile une étiquette à apposer sur son certificat d'immatriculation pour l'actualiser. Il pourra recevoir jusqu'à trois étiquettes et, au quatrième changement d'adresse, un nouveau certificat d'immatriculation lui sera envoyé à domicile.

Pour effectuer cette démarche, il convient de se munir de son certificat d'immatriculation et de se rendre à l'adresse suivante :

<https://mdel.mon.service-public.fr/je-change-de-coordonnees.html>





LE NOUVEAU RESEAU KICEO

Pour vous, le réseau de transports de Vannes agglomération évolue de manière significative à compter de septembre 2012 en s'appliquant à répondre à vos besoins de mobilité dans l'espace (nouvelles lignes, nouveaux services) et dans le temps (heures de pointe, vacances scolaires).

Ces améliorations sont tournées vers la conquête et la fidélisation de nouveaux clients parmi lesquels des actifs, des étudiants, des seniors.

Nouveau réseau repose donc sur la déclinaison des trois principes suivants :

- 1° - la recherche d'une nouvelle envergure du réseau, tourné plus prioritairement vers les scolaires et bien davantage vers une clientèle "tout public" ;
- 2° - le renfort de l'offre de transport pour améliorer son efficacité commerciale ;
- 3° - le maintien de la desserte hiérarchisée et différenciée selon les secteurs de l'agglomération, de façon à offrir la solution transport la plus pertinente pour chaque type de territoire, et la recherche d'une amélioration de la lisibilité du réseau.

Dans le même temps, pour accompagner le changement de réseau, une nouvelle image, un nouveau nom et une nouvelle identité visuelle sont créés.

En se dotant d'un nom tel que "Kicéo" le réseau de transports va bénéficier d'une réelle personnalité. Facile à retenir et à s'approprier, ce nom léger aux consonances agréables sera aisément déclinable en concept de communication. De plus, "Kicéo" fait référence au monde maritime et constitue une invitation au voyage.

Le nouveau nom du réseau s'accompagne d'un nouveau logo décliné en cohérence, lequel figurera sur l'ensemble des documents de communication du réseau à compter de septembre 2012.

LA DESSERTE DE TREDION : les + de la rentrée 2012 - La ligne KICEO 20

A compter de septembre 2012, TREDION est desservie par le service Créabus organisé en rabattement sur la ligne KICEO n°20 (Trédion) - Elven - Gare SNCF - Hôtel de Ville (rue Hoche) en lieu et place de la ligne TIM 4 Trédion - Elven - Vannes.

L'entrée au centre-ville de Vannes s'effectuera par l'avenue Victor Hugo et le pôle de correspondances Le Brix permettant d'améliorer le temps de trajet.

Niveau de service

- Du lundi au vendredi de septembre à juin
6 allers-retours par jour

La notion de petites vacances disparaît.

- Le samedi et l'été
5 allers-retours par jour

CRÉABUS

En complément des horaires de la ligne Kicéo n°20, le service Créabus est maintenu :

- du lundi au vendredi entre 9 h et 16 h et le samedi entre 9 h et 18 h (sauf jours fériés) ;
- entre deux arrêts de la ligne ;
- en correspondance avec les lignes du réseau Kicéo à partir de l'arrêt Elven Centre desservi par la ligne Kicéo n°20 et de l'arrêt Gare SNCF desservi par les lignes Kicéo n°4, 6, 7 (un bus toutes les 20 minutes) et 8.

Dans le but d'assurer une meilleure desserte des secteurs ru-

raux, le service de transport à la demande CREABUS est élargi. Un nouvel arrêt est créé à compter de septembre 2012 au lieu-dit "Le Rodouër". Il permet de rejoindre, à Vannes, des arrêts en correspondance avec les principales lignes de bus. Les arrêts de correspondance associés aux arrêts Créabus de Trédion, sont Elven Centre, en correspondance avec la ligne Kicéo n°20 et Gare SNCF en correspondance avec les lignes Kicéo n°4, 6, 7 et 8.

Les déplacements sont possibles entre 9 h (heure de première prise en charge) et 16 h (heure de dernière dépose).

Pour bénéficier du service Créabus, le client réserve son trajet en appelant le 02 97 01 22 88. Une solution de déplacement lui est proposée par la centrale de réservations Créabus au maximum dans l'heure qui suit son appel.

La réservation est possible du lundi au vendredi de 8 h à 17 h et le samedi de 8 h à 12 h 30

au 02 97 01 22 88.

Le service est accessible avec un ticket de bus (Ticket Unité, Mini carnet, ou Ticket 10 voyages).

A noter également que tous les services de transports scolaires sont ouverts à tous, dans la limite des places disponibles.

MOBI-BUS

Les déplacements avec MOBI-BUS, le service de transport des personnes à mobilité réduite de Vannes agglomération, deviennent possibles les dimanches et jours fériés entre 11 h (heure de première prise en charge) et 20 h (heure de dernière dépose). Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du déplacement (le samedi entre 8 h et 12 h 30, et du lundi au vendredi entre 8 h et 17 h) auprès de la centrale de réservations MOBI-BUS au

02 97 01 22 66.

LES TITRES DE TRANSPORT Kicéo

A compter de septembre 2012, la gamme tarifaire du nouveau réseau Kicéo évolue en termes d'organisation et de visuels.

Tous les abonnements sont renommés.

- les abonnements scolaires prennent le nom "SCOLAIRE" pour les élèves ayant besoin de se déplacer entre leur domicile et l'école et "JEUNE" pour les jeunes se déplaçant librement sur l'ensemble du réseau Kicéo ;

- l'abonnement " - de 26 ans " est créé, à destination des étudiants et des jeunes actifs ;

- l'abonnement "tout public" devient "26 - 64" ;

- l'abonnement "65 et +" est destiné aux seniors.

Les Tickets Unité, Mini carnets 4 voyages et Carnets 10 voyages continuent de circuler selon les modalités actuelles.

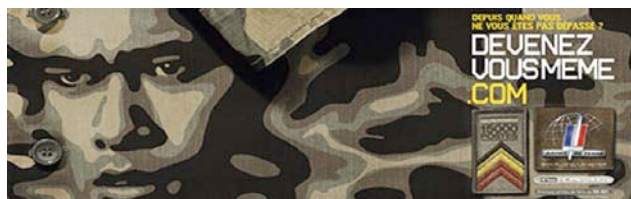
POUR EN SAVOIR PLUS :

Les informations relatives au nouveau réseau KICEO seront disponibles sur le nouveau site du réseau www.kiceo.fr à compter de début juillet et ce de manière progressive.

Comme tous les ans, le guide horaire bus et la lettre d'information de la rentrée seront distribuées, à compter du 20 août, dans toutes les boîtes aux lettres de la commune ne portant pas de mentions faisant référence à la non distribution de documents à caractère publicitaire.

Le site internet actuel www.tpv.fr reste ouvert et met toutes les informations habituelles à votre disposition.





L'armée de Terre peut offrir à chacun, une formation, un emploi, une première expérience professionnelle et des parcours professionnels attractifs et valorisants

Nous informons et recrutons des jeunes du niveau 3^e au BAC+5. Nous vous invitons à venir nous rencontrer au CIRFA de VANNES,

1, place Nazareth - BP 568 - 56017 VANNES Cédex du lundi au jeudi : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00 et le vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 15 h 00.
Tél : 02.97.68.53.52 - Mél : cirfa.vannes@terre-net.defense.gouv.fr

La Marine nationale recrute et forme 3 000 marins par an

Afin de conserver son haut niveau d'efficacité opérationnelle, la Marine a besoin d'équipages jeunes, formés et motivés et de recruter ainsi chaque année 3 000 jeunes.

Rejoindre la Marine, c'est faire le choix d'être à la fois militaire, professionnel de la mer et d'évoluer dans une institution où le goût de l'action, le sens de l'engagement et l'esprit de solidarité se vivent au quotidien. C'est accéder à des carrières motivantes et valorisantes ouvertes à tous, de 16 à 29 ans et de niveau 3^e à Bac+5. Pour un jeune, choisir la Marine, c'est apporter une réponse pleine de sens à des interrogations sur son avenir.



Nos permanences :

LORIENT : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00 et sur rendez-vous le samedi matin.

VANNES : le mercredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00 au CIRFA (Armée de Terre), 1 place de Nazareth.

PLOERMEL : le 1^{er} mercredi du mois de 10 h 00 à 12 h 00 au CIO, rue du Val

PONTIVY : le 1^{er} mercredi du mois de 14 h 00 à 16 h 00 au CIO, 127 rue Nationale

AURAY : sur rendez-vous, les 2^e et 4^e mercredi du mois de 14 h 00 à 16 h 00 à la mission locale située 14 rue François Mitterrand.

LORIENT DEFENSE - CIRFA MARINE LORIENT

BP 92222 - 56998 LORIENT CEDEX

☎ : 02.97.12.43.60 - ☎ : 02.97.12.43.61

E-mail : cirfa.lorient@marine.defense.gouv.fr

Internet : <http://www.etremarin.fr>

Futurs parents : des réunions pour vous informer



Vous vous interrogez sur le suivi médical de votre grossesse, vous aimeriez recevoir des informations et des conseils sur l'hygiène de vie, la préparation à la naissance, les congés maternité et paternité ou les allocations familiales... ?

La Caisse d'Assurance Maladie du Morbihan vous invite à une réunion « futurs parents », organisée avec la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan et le Réseau de Santé Périnat56. Ces rencontres (environ 2 heures) sont animées par un conseiller de la Caisse d'Assurance Maladie, un travailleur social de la Caisse d'Allocations Familiales et une sage-femme du réseau Périnat56, et abordent :

- ▶ Le suivi médical de la maman
- ▶ L'accouchement et le séjour à l'hôpital ou à la clinique
- ▶ L'examen postnatal de la maman et le suivi médical de l'enfant
- ▶ Les prestations familiales autour de la naissance
- ▶ Les aides et conseils apportés par les services d'action sociale de la Caf
- ▶ La prévention santé Le congé maternité et paternité

Entrée libre. Consulter les lieux et dates des réunions sur ameli.fr/espace-assurés/votre-caisse/vous-informer.



Un nouveau service, le SMSA (SSIAD Mobile Spécialisé Alzheimer) Vannes Agglo et Presqu'île de Rhuys

Quatre Services de Soins Infirmiers ADomicile (SSIAD) se regroupent (Arradon, Elven, Surzur et Vannes) et proposent des soins de réhabilitation et d'accompagnement.

Les bénéficiaires

La prestation s'adresse aux personnes ayant une maladie d'Alzheimer ou apparentée, à un stade précoce de la maladie, et diagnostiquée.

L'équipe

L'infirmière coordinatrice de chaque SSIAD, une ergothérapeute et des assistantes de soins en gérontologie de chaque SSIAD (aides-soignantes ayant suivi une formation spécifique).

Les soins de réhabilitation et d'accompagnement

La réhabilitation vise à développer des moyens avec la personne malade, qui est encore en capacité d'apprendre, et son entourage, ceci afin de créer des repères pour maintenir voire développer les capacités résiduelles.

Objectifs

Le but est de ralentir la perte d'autonomie dans les activités de la vie quotidienne afin de permettre le maintien à domicile.

Ces soins vont aussi valoriser le potentiel des capacités de la personne pour recouvrer l'estime de soi, l'écoute, la considération d'autrui et pour récupérer un statut humain, familial et social.

Lieu d'intervention

Les bénéficiaires vivent à domicile ou en structure non médicalisée et sont situés géographiquement sur la zone d'intervention des 4 SSIAD. Pour le SSIAD d'Elven, le secteur d'intervention comprend les communes d'Elven, Monterblanc, Saint-Nolff, Sulniac, Trédion et Treffléan.

Modalités

La prestation fait l'objet d'une prescription médicale soit dès le diagnostic, soit durant la maladie dans des périodes plus difficiles. Il s'agit d'une prestation individuelle, non médicamenteuse, réalisée au domicile de la personne. Elle comporte 15 séances sur une période de 3 mois maximum qui peuvent être renouvelées tous les ans. Les séances sont programmées pour une durée d'1 heure à raison d'1 voire 2 fois par semaine. La prise en charge est financée par la caisse d'assurance maladie de l'assuré.

Contact SSIAD Elven

Jeannick Tarouilly-Passelande, infirmière coordinatrice, 02 97 53 02 51

Maison Départementale de l'Autonomie



Constituant l'une des mesures phares de la loi du 11 février 2005 sur le handicap, les MDPH ont été mises en place dès 2006 dans chaque département afin de faciliter l'ensemble des démarches des personnes handicapées.

Regroupant les COTOREP et CDES et SVA, les MDPH ont été chargées d'une triple mission : accueillir et informer les personnes handicapées et leurs familles, constituer un guichet unique pour l'accès aux différents droits et prestations et, enfin, organiser et coordonner l'intervention des multiples acteurs participant à la politique du Handicap. Constitués sous forme de GIP (groupement d'intérêt public) et financées en grande partie par l'Etat, la CNSA et le Conseil général, ces structures regroupent du person-

nel varié : fonctionnaire, contractuel, vacataire...

Instance de décisions, la CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) est chargée de prendre toutes les décisions relatives aux droits des personnes handicapées : attribution de prestations, orientations, besoins de compensation... Elle statue en tenant compte des souhaits exprimés par le demandeur dans le cadre de son projet de vie sur la base de l'évaluation réalisée par l'équipe pluridisciplinaire et du plan personnalisé de compensation.

Dans le Morbihan, la MDPH a pris pour nom : la Maison départementale de l'Autonomie. Elle siège à Vannes, zone de Laroiseau, 16, rue Ella Maillart. Ces bureaux sont ouverts au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 heures. Tel : 02.97.62.74.74.

Une voiture à donner ?



Pensez au garage solidaire implanté à Vannes depuis 2012.

Votre véhicule sera destiné aux bénéficiaires de minimas sociaux qui ont absolument besoin d'une voiture pour démarrer, poursuivre ou négocier un contrat de travail.

Pour répondre à une demande croissante, nous avons besoin de véhicules que nous préparons à la route en atelier grâce à notre chantier d'insertion.

Contactez-nous au 02.97.62.05.08

Merci par avance - L'équipe du garage solidaire





Partenariat entre le CCAS et le service de téléassistance Présence Verte

Présence Verte est un service de téléassistance des personnes, c'est à dire un service d'aide à distance fonctionnant 24 h /24 et 7 jours / 7 dont l'objectif est de permettre le maintien à domicile des personnes âgées, dépendantes et fragiles.

Grâce à Présence Verte, les personnes continuent à vivre chez elles en toute sécurité. Fiable et efficace, ce système simple d'utilisation fonctionne de la manière suivante :



1. Appel

A n'importe quelle heure du jour et de la nuit, l'abonné peut lancer un appel à la centrale d'écoute, simplement en pressant sur son déclencheur Présence Verte.



2. Dialogue

L'abonné est mis en relation avec un opérateur. Ce dernier écoute et identifie ses besoins afin de lui apporter la réponse la mieux adaptée.



3. Intervention et secours

Les personnes du réseau de solidarité de l'abonné sont immédiatement averties.

Ce réseau est constitué de 2 à 4 personnes appartenant au voisinage immédiat, aux amis ou à la famille de l'abonné, auxquelles s'ajoute le médecin traitant.

En cas de nécessité, ou d'absence des personnes du réseau de solidarité, les services d'urgence sont immédiatement alertés (gendarmerie, pompiers, Samu).

Une convention de partenariat avec PRESENCE VERTE Pays d'Ouest

Le CCAS a choisi de travailler en partenariat avec l'Association Présence Verte, le **1er opérateur en téléassistance** en France, spécialiste de la téléassistance depuis 1987.

En vous adressant au CCAS, vous bénéficiez grâce à cette convention de partenariat d'une exonération des frais d'installation et de mise en service à hauteur de 50 % : **soit 24,50 € au lieu de 49 €.**

Des aides peuvent être attribuées dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et par les caisses de retraites.

Les Services Présence Verte

→ Un tarif mensuel tout compris :

- Location du matériel (déclencheur montre ou médaillon et transmetteur),
- Abonnement à la centrale d'écoute 24h/24 et 7 jours/7,
- Installation, **Maintenance** et **suivi technique** inclus, assurés par des techniciens professionnels proches de chez vous.
- Accès au service d'écoute et de convivialité « Isabelle »
- Réductions fiscales possibles selon dispositions en vigueur

Un abonnement sans contrainte :

- Pas de préavis, ni de durée minimum d'engagement et pas de frais de résiliation.

Nouveautés

- ✓ Le **Bracelet détecteur de chutes** :

Il déclenche l'alarme et la procédure de secours automatiquement en cas de chute brutale.
Exemple : l'abonné chute dans un escalier avec perte de connaissance : le bracelet déclenchera automatiquement la procédure d'alarme.

- ✓ Le **Transmetteur GPRS** : est adapté au dégroupage total (téléphonie et internet illimités) et à l'absence de ligne téléphonique.

De plus, l'obtention en juin 2009 d'un Label Qualité est la reconnaissance du sérieux et du professionnalisme de Présence Verte Pays d'Ouest.

Pour tout renseignement et une **démonstration gratuite** contactez votre Mairie ou PRESENCE VERTE au 02.97.46.51.23 ou sur le site internet www.presenceverte.fr



AOUT

- Dimanche 5** Fête campagnarde du Foot (Repas + Bal en soirée)
Stade Victor Thual
- Samedi 18** Concours de boules en triplettes (Régional)

SEPTEMBRE

- Samedi 8** Inauguration de la mairie
- Samedi 22** Concours de boules en triplettes (Régional)
- Samedi 29** Concours de boules en doublettes. (Club du foot)

OCTOBRE

- Dimanche 7** Trédionnaise VTT Stade Victor Thual

NOVEMBRE

- Vendredi 23** Assemblée Générale Trédionnaise V.T.T
Salle Multi activités
- Samedi 24** Marché de Noël de l'école
Place St Christophe
- Samedi 24** Repas du C.C.A.S

DECEMBRE

- Samedi 1^{er}** Téléthon Salle Multi activités
- Samedi 8** Arbre de Noël de l'école St Martin suivi d'un repas
Salle des sports



R - HÔTEL - RESTAURANT



SOUVENIR

